



# separation d'un couple avec un enfant en bas age

Par **mitron65**, le **21/06/2012** à **09:02**

Je me sépare de mon copain , qui est aussi le père de mon fils . Nous sommes ni marié , ni concubin , ni pacsé. Il vient de me dire qu'il va quitter l'appartement ce we et qu'il emmènera notre enfant avec lui !! A t il le droit , et puis je l'empecherer ? merci

Par **youris**, le **21/06/2012** à **10:24**

bjr,  
si vous viviez ensemble, vous étiez dans la situation du concubinage.  
le père et la mère ont les mêmes droits sur l'enfant commun.  
en cas de désaccord sur la garde de l'enfant, il faut que vous contactiez le juge aux affaires familiales.  
cdt